

Protection des données personnelles (application de la RGPD)

Version du 10 Avril 2020

L'association gère des données « personnelles » de plusieurs sortes :

1 LES DONNÉES DE SES ADHÉRENTS :

Ces données, très succinctes sont celles des fiches d'adhésion : adresse, activité, dirigeants, téléphones et e-mails... Elles sont inscrites par les adhérents eux-mêmes sur leur fiche d'adhésion ou, en complément, signalées par eux-mêmes à l'association par e-mail ou tout autre moyen pour les évolutions : changements d'adresse, d'e-mails, d'effectifs...

Elles sont de deux natures :

1.1.1 Les données générales telles que citées ci-dessus :

Les e-mails servent essentiellement à la circulation des informations entre l'association et ses adhérents : informations générales, commerciales, techniques..., revue de presse, alertes sécurité...

Les adresses servent essentiellement à la facturation.

1.1.2 Les données de sécurité :

Elles sont destinées à être communiquées aux forces de Police dans le cadre du système MASSY-EUROPE Sécurité Renforcée de façon à leur permettre d'agir efficacement en cas de cambriolage ou autre, en leur donnant notamment le téléphone du propriétaire. Ces données ne sont communiquées qu'aux forces de police avec une consigne de sécurité.

1.1.3 Règles générales relatives à ces données :

Par nature ces données sont communiquées par les adhérents aux fins d'être utilisées par l'association pour remplir les services attendus par eux de la part de l'association.

Ils peuvent naturellement les modifier à loisir, voire demander leur suppression par exemple s'ils quittent l'association.

Le seul à gérer ces données est le Président de l'association, également trésorier et DPO. Cette règle est stricte.

Il peut y avoir communication d'informations limitées à des adhérents pour qu'ils puissent remplir certaines missions pour l'association, par exemple des relances, mais ces fichiers sont limités au strict nécessaire, les e-mails et téléphones personnels des dirigeants ne sont jamais communiqués et un engagement de confidentialité est demandé (voir annexe 1).

Le Président peut aussi communiquer des informations ponctuelles à des personnes qui cherchent à contacter un adhérent mais ce ne sont que des données publiques et après avoir vérifié la justification de la demande.

Les données de sécurité ne sont communiquées en aucun cas.

Ces données sont contenues dans le PC du Président, qui en est le seul utilisateur et qui est protégé par un mot de passe. Elles sont sauvegardées en permanence sur deux serveurs (NAS) dont un qui n'est connecté que lors des sauvegardes.

2 LES E-MAILING COMMERCIAUX :

L'association gère par ailleurs un fichier d'e-mails destiné à faire connaître les adhérents et leurs produits, notamment leurs promotions.

Les e-mailings sont mensuels. Ils sont mis en forme et diffusés par un organisme spécialisé extérieur : OXEMIS. Un lien de désabonnement est inclus dans chaque e-mail et géré par Oxemis de façon indépendante. Les destinataires qui ne souhaitent plus recevoir ces e-mailings sont donc rayés des listes

automatiquement. L'association ne pourrait plus les réintégrer même si elle le voulait. Il en est de même pour les mauvais e-mails et toutes erreurs. OXEMIS s'assure également d'un poids réduit des e-mails afin de ne pas encombrer les réseaux. Avant son envoi, chaque e-mailing passe par un ensemble de tests obligatoires.

A tout moment, un destinataire peut également demander directement à l'association à être rayé des listes. Ceci est confirmé au demandeur par un e-mail de réponse.

3 ANNEXE 1 : ENGAGEMENT DE CONFIDENTIALITÉ



ASSOCIATION DES ENTREPRISES DE MASSY-EUROPE (AME)
1bis rue Marcel PAUL - Parc d'Activités MASSY-EUROPE, 91300 MASSY
Adresse postale : 6 rue SORET 91600 Savigny sur Orge
Tel : 01 69 44 20 33 mail : cd@ame91.fr Site : <http://www.ame91.fr>
<http://www.massy-europe.com> et <http://www.massy-europe.fr>
N° RNA : W913003688 Parution JO : n° 20110043 du 22/10/2011

Règlement intérieur de l'association
Engagement de confidentialité
concernant la liste des adhérents de l'AME
et de certains résidents de MASSY EUROPE

Société : nom, adresse :

.....

Je, soussigné (nom prénom, fonction)

.....

Engage ma société à n'utiliser la liste des résidents de MASSY EUROPE avec leurs principales caractéristiques (nom, téléphone, mail...) qui m'a été ou me sera communiquée (ainsi que le cas échéant les compléments et évolutions qui y seront apportées par la suite), que pour la mise en œuvre des actions menées pour le compte de l'AME, à l'exclusion de toute action menée pour mon propre compte et de toute cession à d'autres parties de tout ou partie de cette liste.

Je m'engage à la restituer ensuite sans en garder une copie.

Fait à ...

Le

Signature précédée de « lu et approuvé »